

MARCHÉ DE NOËL DE SAINT-ZOTIQUE



Règles

Dimanche, 8 décembre 2024, 10 h à 16 h
École Les Orioles



Emplacement

- Sites : École des Orioles – 20 avenue des Maîtres
 - o Intérieur
 - o Extérieur

Kiosques

- Le coût de location est de 50 \$/kiosque ou gratuit à l'extérieur;
- L'espace alloué par kiosque est de 6' de large et 6' de profondeur;
- Une table rectangulaire de 6' est fournie à chaque kiosque (sauf à l'extérieur);
- Les espaces sont attribués par le comité organisateur, vous ne pouvez prendre la décision de changer votre emplacement;
- Vous ne devez pas empiéter sur le kiosque voisin;
- Aucun affichage sur les murs ne sera permis;

Inscriptions

- La période de mise en candidature se termine le 27 septembre à minuit;
- Aucun paiement pour l'instant;
- Les formulaires reçus après le 27 septembre seront analysés et acceptés selon les disponibilités;
- L'inscription doit se faire obligatoirement en cliquant sur ce lien :
- La sélection se fera au plus tard le 4 octobre, un courriel de confirmation vous sera envoyé. Vous aurez un délai de sept jours pour confirmer votre présence et faire le paiement.

Mode de paiement - Annulation

- Si votre candidature est retenue, une facture vous parviendra. Le paiement de 50 \$ peut se faire, soit :
 - o En vous présentant à nos bureaux (débit, chèque ou comptant)
 - o Par la poste (1250 rue Principale, Saint-Zotique Qc J0P 1Z0)
 - o Via l'Interface citoyen
- Les chèques doivent être libellés au nom de : Ville de Saint-Zotique
- Si vous devez annuler votre participation, nous nous réservons le droit de conserver 15 \$ pour les frais administratifs. Advenant que vous annuliez votre participation après le 8 novembre 2024, la totalité du paiement sera conservé

Règlements

- Vous devez occuper votre kiosque pour la durée de l'exposition, soit de 10 h à 16h. Il est interdit de quitter ou d'emballer votre matériel avant la fin;
- Vous êtes responsable de votre installation et de votre inventaire, vous devez aussi assurer une présence à votre kiosque pour la durée de l'évènement;

Évènement

- L'arrivée des exposants se fera entre 8 h et 9 h 30;
- Votre kiosque doit être prêt pour 10 h, à l'ouverture des portes;

La Ville de Saint-Zotique ne peut être tenue responsable des vols, bris, détériorations ou tout autre incident pendant l'exposition.

***** IMPORTANT *****

Si vous ne vous présentez pas au Marché de Noël sans nous avoir averti au préalable ou pour tout manquement aux règles, nous pourrions réévaluer votre admissibilité pour les années suivantes.